

**RÉPONSE DU COMITÉ EXÉCUTIF
AU RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION
SUR LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2014-2016**

Mise en contexte

La Commission permanente sur les finances et l'administration a procédé, le 30 août et les 3, 4 et 5 septembre 2013, à l'étude publique du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2014-2016 de la Ville de Montréal et de l'agglomération. La commission a adopté ses recommandations le 9 septembre 2013. Son rapport a été déposé au conseil municipal le 16 septembre 2013, et au conseil d'agglomération le 17 septembre 2013.

Réponse aux recommandations

Il convient de rappeler que la Commission a présenté son rapport avant les dernières élections municipales du 3 novembre 2013. La nouvelle Administration a depuis procédé à des ajustements au PTI 2014-2016 de façon à investir davantage dans des projets qu'elle juge prioritaires, ce qui a été reçu favorablement par le Conseil municipal.

De plus, l'Administration vient de rendre public le Programme montréalais d'immobilisations (PMI) : perspectives 2015-2024 qui orientera l'élaboration du PTI 2015-2017. Le PTI 2015-2017 sera donc le premier à être déposé par la présente Administration. Celle-ci élaborera le PTI, notamment, à la lumière des recommandations de la Commission.

En conclusion

Le comité exécutif remercie les membres de la Commission permanente sur les finances et l'administration pour la qualité du rapport produit sur le Programme triennal d'immobilisations 2014-2016.